

République Démocratique du Congo



**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET NOUVELLE ÉCONOMIE
DU CLIMAT**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET
NOUVELLE ECONOMIE DU CLIMAT**

Unité de Coordination Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)

**PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DU MAI-NDOMBE
CONTRAT D'ACHAT-VENTE DE RÉDUCTION D'EMISSIONS (CAVRE/ERPA)**

PASSATION DE MARCHES DE FOURNITURES

DEMANDE DE COTATIONS (DC)

N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF

**ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'APPRENTISSAGE
DES METIERS (MACHINES À COUDRE, KITS DE
MENUISERIE ET KITS DE MAÇONNERIE) POUR LE
PROGRAMME CAVRE/ERPA DU MAÏ-NDOMBE**



Juin 2026

Table des Matières

Section I – Instructions aux fournisseurs

A. Introduction	3
1. Dispositions générales.....	3
B. Le Dossier de Demande de Cotations	3
2. Contenu du Dossier	3
C. Préparation des cotations	3
3. Langue de l'offre	3
4. Documents constitutifs de l'offre	3
5. Cotation	3
6. Monnaies de l'offre	4
7. Délai de validité des cotations.....	4
D. Dépôt des cotations	4
8. Cachetage et marquage des offres	4
9. Date et heure limite de dépôt des offres	4
E. Ouverture des plis et évaluation des offres	5
10. Ouverture des plis par l'Agence.....	5
12. Evaluation et Comparaison des offres.....	5
F. Attribution du marché.....	5
12. Attribution du marché	5
13. Notification de l'attribution du marché	5
14. Signature de la lettre de marché	5
15. Corruption et manœuvres frauduleuses	6

Section II – Lettre de Demande de Cotation..... 8

Section III – Modèles d'annexes 9

1. Lettre de Cotation
2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le Fournisseur)
3. Lettre de marché
4. Description technique des fournitures (à remplir par le Ministère)
5. Tableau comparatif des cotations (à remplir par le Ministère)

Section I - Instructions aux Fournisseurs¹

L'objet de la Section I est de donner aux fournisseurs les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par l'Unité de Coordination du Projet TRANSFORME. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. INTRODUCTION

1. Dispositions générales 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS

2. Contenu du Dossier	2.1 Le Dossier de demande de Cotations décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après : (a) Lettre Demande de Cotations (DC) ; (b) Modèle de lettre de cotation ; (c) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ; (d) Description technique des Fournitures ; (e) Modèle de lettre de marché ; (f) Modèle de tableau de comparaison des cotations. 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.
-----------------------	--

C. PRÉPARATION DES OFFRES

3. Langue de l'offre	3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigés dans la langue du pays de l'Acheteur.
4. Documents constitutifs de l'offre	4.1 La cotation présentée trois exemplaires (1 original et 2 copies) par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis : (a) la lettre de cotation dûment remplie, datée et signée ; (b) le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ; (c) la Description technique des fournitures dûment remplie, datée et signée ; (d) le Projet de lettre de marché dûment rempli, daté et signé ;
5. Cotation	5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :

¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

	a. hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) ; et b. toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris. 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché. 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché. 5.4 Chaque soumissionnaire devra transmettre une seule offre. Les variantes ne sont pas autorisées.
6. Monnaies de l'offre	6.1 Les prix seront libellés en USD (Dollars Américaines) .
7. Délai de validité des cotations	7.1 Les cotations seront valables pour la période stipulée dans la lettre de Demande de Cotations.

D. DÉPÔT DES COTATIONS

8. Cachetage et marquage des offres	8.1 Les Fournisseurs placeront l'original et les copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée : (a) Adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotations, soit : Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) 78, Avenue Pumbu– Immeuble SKY VIEW 2, 6^{ème} niveau, à Kinshasa / Gombe, en République Démocratique du Congo Email : ucpif.rdc.pm@gmail.com Tél : (+243) 984 323 214 et (b) Portera le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations.
9. Date et heure limite de dépôt des offres	9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotations.

E. OUVERTURE DES PLIS ET ÉVALUATION DES OFFRES

10. Ouverture des plis par l'Agence	10.1 L'Acheteur ouvrira les plis en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotations. 10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
12. Évaluation et Comparaison des offres	12.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant : • l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ; • la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ; • l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations. Le non-respect des documents constitutifs (cf article 4), des spécifications techniques et/ou des délais constitue un motif de rejet de l'offre. Les offres incomplètes et/ou partielles ne sont pas autorisées.

F. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

12. Attribution du marché	12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il e aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.
13. Notification de l'attribution du marché	13.1 La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Fournisseur à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
14. Signature de la lettre de marché	14.1 Dans les soixante (60) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Fournisseur.



15. Règles de la Banque en matière de Fraude et de corruption	15.1 Objet 15.1.1 Les Directives Anti-Corruption de la Banque et la présente section sont applicables à la passation des marchés dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d'Investissement par la Banque. 15.2 Exigences 15.2.1 La Banque exige, dans le cadre de la procédure de passation des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses financements) ainsi qu'aux soumissionnaires (candidats/proposants), fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et fournisseurs d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes et de s'abstenir des pratiques de fraude et corruption. 15.2.2 En vertu de ce principe, la Banque a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes : (i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; (ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ; (iii) se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ; (iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions de cette personne ou entité ; et (v) et se livre à des « manœuvres obstructives » (a) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête ; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de
---	---



	l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête ; ou (b) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe (e) ci-dessous ; et b) rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché ; c) outre les mesures coercitives définies dans l'Accord de Financement, pourra décider d'autres actions appropriées, y compris déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du financement s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance desdites pratiques ; d) sanctionnera une entreprise ou un individu, dans le cadre des Directives Anti-Corruption de la Banque et conformément aux règles et procédures de sanctions applicables du Groupe de la Banque, y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de l'attribution d'un marché financé par la Banque ou de pouvoir en bénéficier financièrement ou de toute autre manière¹ (ii) de la participation² comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services désigné d'une entreprise par ailleurs éligible à l'attribution d'un marché financé par la Banque ; et (ii) du bénéfice du versement de fonds émanant d'un prêt de la Banque ou de participer d'une autre manière à la préparation ou à la mise en œuvre d'un projet financé par la Banque ;
--	--

¹ Pour écarter tout doute, les effets d'une telle sanction sur la partie concernée concernent, de manière non exhaustive, (i) le dépôt de candidature à la pré-qualification, l'expression d'intérêt pour une mission de consultant, et la participation à un appel d'offres directement ou comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur, ou prestataire dans le cadre d'un tel contrat, et (ii) la conclusion d'un avenant ou un additif comportant une modification significative à un contrat existant.

² Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.

	e) exigera que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, fournisseurs et entrepreneurs, sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs, agents, et leur personnel qu'ils autorisent la Banque à inspecter³ les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la passation du marché, à la sélection et/ou à l'exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.
--	--

³ Les inspections menées dans ce cadre sont des vérifications sur pièces du fait de leur nature. Ils comprennent des activités de recherche documentaire et factuelle entreprises par la Banque, ou des personnes désignées par elle, afin de vérifier des aspects spécifiques relevant d'une enquête ou d'un audit, tel que l'évaluation de la véracité d'une accusation éventuelle de Fraude et Corruption, par le moyen de dispositif approprié. De telles activités peuvent inclure, sans limitation, d'avoir accès à des documents financiers d'une entreprise ou d'une personne et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, d'avoir accès à tous autres documents, données et renseignements (sous forme de documents imprimés ou en format électronique) jugés pertinents aux fins de l'enquête ou de l'audit et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, avoir des entretiens avec le personnel et toute autre personne, mener des inspections physiques et des visites de site, et obtenir la vérification de renseignements par une tierce partie.

Section II - Lettre de demande de cotations

+



**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT DURABLE ET NOUVELLE
ECONOMIE DU CLIMAT**

**Unité de Coordination du Programme
d'Investissement pour la Forêt
« UC-PIF »**

Le Coordonnateur

Avis de Demande de Cotations des Fournitures

Appel d'Offres pour Fournitures

(Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres N° : N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF

Nom du Projet : *Programme de Réduction des Émissions du Maï-Ndombe / Contrat d'Achat-Vente de Réduction d'Emissions (CAVRE/ERPA)*

Acheteur : *Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat (MEDD-NEC) / Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt « UC- PIF »*

Intitulé du Marché : *Acquisition des équipements d'apprentissage des métiers (Machines à coudre, Kits de Menuiserie et Kits de Maçonnerie) pour le Programme CAVRE/ERPA*

Emis le : 04 juin 2026

1. Le *Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC)* a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le *Programme de Réduction des Émissions du Maï-Ndombe dans le cadre du Contrat d'Achat-Vente de Réduction d'Emissions (CAVRE/ERPA)*, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de « *Acquisition des équipements d'apprentissage des métiers (Machine à coudre, Kits de Menuiserie et Kits de Maçonnerie) pour le Programme CAVRE/ERPA* ». C'est un marché à lot unique.
2. L'*Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt « UC- PIF »* sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir *des équipements d'apprentissage des métiers (150 Machines à coudre, 90 Kits de Menuiserie et 90 Kits de Maçonnerie) pour la formation professionnelle et autonomisation économique dans les zones rurales. Ces équipements doivent être livrés à Inongo et à Nioki (Provinces du Maï-Ndombe). Le délai de livraison est de 2 mois (soit 60 jours calendaires).*
3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence selon la Méthode de Consultation des Fournisseurs (Demande de Cotations) telle que définie dans le « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement* » de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en Novembre 2017, juillet 2018 et novembre 2020, en septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.
4. Les principales exigences d'éligibilité et de qualifications sont les suivantes :
 - *Le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;*
 - *Le Numéro d'Identification Nationale ;*
 - *Le Numéro d'Identification Fiscale « NIF » (En cas de sélection, il sera exigé au Soumissionnaire retenu de présenter le Quitus fiscal en cours de validité « DGI », dans le cas contraire, l'offre du dudit Soumissionnaire sera rejetée et on passera à celui classé 2^{ème} et ainsi de suite) ;*
 - *L'Attestation d'affiliation à la CNSS signée par le Responsable autorisé de l'Institution ;*

- *Le Soumissionnaire doit justifier un Chiffre d'Affaires moyen de (i) 75 000,00 USD (soixante-quinze mille dollars américains), durant les trois (3) dernières années (2025, 2024 et 2023) ;*
- *La preuve bancaire (une Attestation de capacité financière délivrée par une Banque agréée) justifiant la disponibilité des avoirs en liquidité sous forme de fonds propres ou l'accès à une (des) ligne(s) de crédit afin de satisfaire aux exigences de trésorerie du Marché pour un montant égal à au moins 25 000,00 USD (vingt-cinq mille dollars américains) ;*
- *La liste d'au moins deux (2) marchés similaires conclus et exécutés avec succès au cours des cinq (5) dernières années (2025, 2024, 2022, 2021 et 2020) chacun d'une valeur d'au moins 40 000,00 USD (quarante mille dollars américains).*

5. Chaque offre devra être (i) rédigée en langue française, (ii) présentée en un (1) original et 2 copies et (iii) chiffrée hors taxes. Le délai de validité de chaque cotation (offre) devra être d'au moins soixante (60) jours calendaires. Sur ce, l'offre devra comprendre, **en plus des documents et informations exigées ci-dessus (Voir le point 4), les autres documents** suivants :

- *la lettre de cotation dûment remplie, datée et signée par le Responsable de l'entreprise ou toute autre personne habilitée à engager l'entreprise ;*
- *le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;*
- *la Description technique des Fournitures dûment rempli, daté et signé (le prospectus des tablettes pourra être demandé en cas de besoin) ;*
- *le Projet de lettre du marché, rempli, daté et signé.*

6. Le Dossier complet de la Demande de Cotations (DC) est mis à disposition en version électronique et peut être téléchargé librement par tout soumissionnaire intéressé via le lien ci-dessous.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **26 juin 2026 à 14h00' précises (heure locale de Kinshasa, TU+1)** sous enveloppe fermée, cachetée et adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF), sise **n°78, Avenue Pumbu – Immeuble SKY VIEW 2, 6ème Niveau, à Kinshasa/Gombe, en République Démocratique du Congo**, avec la mention **DC N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF « Acquisition des équipements d'apprentissage des métiers (Machines à coudre, Kits de Menuiserie et Kits de Maçonnerie) pour le Programme CAVRE/ERPA »**. La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Les offres remises en retard « *ne seront pas* » acceptées.

8. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **26 juin 2026 à 14h30' (heure locale de Kinshasa, TU+1)**.

9. Tout soumissionnaire qui souhaite obtenir des éclaircissements sur la présente Demande de Cotations (DC) adressera sa requête au plus tard le **22 juin 2026** et par écrit à l'adresse E-mail ci-après : **ucpif.rdc.pm@gmail.com**, en mentionnant dans l'objet le numéro et l'intitulé du marché.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)
A l'attention de Monsieur Clément VANGU LUTETE, Coordonnateur national
78, Avenue Pumbu – Immeuble SKY VIEW 2, 6ème niveau,
Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa,
République Démocratique du Congo
Tél : (+243) 984 323 214
Email : ucpif.rdc.pm@gmail.com

Pour le Coordonnateur du PIF empêché :

Noël Prosper DIAMBU MALANDA
Responsable Administratif et Financier



Section III – Modèles d'annexes

1. Lettre de Cotation

Date :

Demande de Cotations N°:

A: *[nom et adresse de l'Acheteur]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotations dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et d'installer *[description des fournitures et services]* à l'UC-PIF conformément à la Demande de Cotations et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* (en hors taxes et toutes taxes comprises) ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer et tester les tablettes et à fournir les services connexes de maintenance et d'assistance selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre de jours en chiffres et en lettres]* jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____ 2026

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

Consultation restreinte N° _____ du ____/____/____

Date de remise des prix : _____



2 - Bordereau Descriptif et Quantitatif
(à remplir par le Fournisseur)

DC N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF « des équipements d'apprentissage des métiers (Machines à coudre, Kit de Menuiserie et Kit de Maçonnerie) »

A. Machines à coudre

No.	Description détaillée (indiquez dans votre offre les spécifications techniques)	Unité	Qté	Prix Unitaire H.T (En chiffres et en lettres)	Taxes	Prix Total TTC	Délai Livraison	Lieu de livraison
A.	Machines à coudre	Pièce	150				Deux (2) mois, soit soixante (60) calendaires	Bureau de l'Antenne Provinciale du Mai- Ndombe, à INONGO : Avenue Dr. BELANGA, n°5, Q/MBOWEMBA, Ville d'Inongo, Province du Mai- Ndombe

UC-PIF

Consultation restreinte N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF du 04/06/2026 Date de remise des prix : le 26/06/2026
Ouverture des plis le 26/06/2026 à 14h30' (heure locale, TU+1) à 14h00' précises (heure locale, TU+1)
Lieu d'ouverture : Siège de l'UC-PIF Lieu de remise des offres : Siège de l'UC-PIF

B. Kit de Menuiserie

No.	Description détaillée (Indiquez dans votre offre les spécifications techniques)	Unité	Qté	Prix Unitaire H.T (En chiffres et en lettres)	Taxes	Prix Total TTC	Délai Livraison	Lieu de livraison
IB.	Kit de Menuiserie	Kit	90					
	Composition de chaque Kit :							
1.	Scie égoïne manuelle	Pièce	1					
2.	Marteau de menuisier	Pièce	1					
3.	Rabot manuel	Pièce	1					
4.	Jeu de ciseaux à bois	Jeu	1					
5.	Mètre tirant (5 m minimum)	Pièce	1					
6.	Équerre métallique de menuisier	Pièce	1					
7.	Tournevis plates et cruciformes	Jeu	1					
8.	Pince universelle	Pièce	1					
9.	Tenaille	Pièce	1					
10.	Lime à bois/métal	Pièce	1					
11.	Niveau manuel	Pièce	1					
12.	Trusquin ou pointe à tracer	Pièce	1					
13.	Serre-joints manuels	Pièce	2					
14.	Hachette ou petite herminette	Pièce	1					
15.	Jeu de clés mixtes	Jeu	1					
16.	Papier abrasif assorti	Lot	1					
17.	Boîte à outils métallique ou plastique renforcé	Pièce	1					
18.	Clous assortis	Lot	1					
19.	Vis assorties	Lot	1					
20.	Équipement de protection (gants)	Paire	1					
21.	Vilebrequin	Pièce						
22.	Scie grand format (Saint Joseph)	Pièce						
23.	Vis établie	Pièce						
24.	Presse à main	Pièce						
25.	Jeux de mèches (6, 8, 10, 12 et 15)	Pièce						

Bureau de l'Antenne
Provinciale du Mai-Ndombe, à
INONGO :
Avenue Dr. BELANGA, n°5,
Q/MBOWEMBA, Ville
d'Inongo, Province du Mai-
Ndombe

Deux (2) mois,
soit soixante (60)
calendaires

No.	Description détaillée (Indiquez dans votre offre les spécifications techniques)	Unité	Qté	Prix Unitaire H.T (En chiffres et en lettres)	Taxes	Prix Total TTC	Délai Livraison	Lieu de livraison
26	Scie à dos	Pièce						
27	Machette grande	Pièce						
28	Pierre adoucie	Pièce						
29	Bedane	Pièce						
30	Ciseau à gouge							
31	Cisaille							
32	Crayon de menuiserie	Douzaine						
33	Jeux de pinceaux							
34	Petit rabot ou bouvet							
35	Tenue de travail/salopette							
36	Chaussure de travail							

UC-PIF

Consultation restreinte N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF du 04/06/2026 Date de remise des prix : le 26/06/2026
Ouverture des plis le 26/06/2026 à 14h30' (heure locale, TU+1) à 14h00' précises (heure locale, TU+1)
Lieu d'ouverture : Siège de l'UC-PIF Lieu de remise des offres : Siège de l'UC-PIF

C. Kit de maçonnerie

No.	Description détaillée (indiquez dans votre offre les spécifications techniques)	Unité	Qté	Prix Unitaire H.T (En chiffres et en lettres)	Taxes	Prix Total TTC	Délai Livraison	Lieu de livraison
C.	Kit de Maçonnerie	Kit	90					
	Composition de Chaque KIT :							
1.	Truelle de maçon	Pièce	2					
2.	Taloche	Pièce	1					
3.	Niveau manuel	Pièce	1					
4.	Fil à plomb/Nylon	Pièce	1					
5.	Mètre ruban (5 m minimum)	Pièce	1					
6.	Équerre métallique	Pièce	1					
7.	Marteau de maçon	Pièce	1					
8.	Macheette	Pièce	1					
9.	Burin/Bédane	Pièce	2					
10.	Pelle ronde	Pièce	1					
11.	Pelle plate	Pièce	1					
12.	Pioche	Pièce	1					
13.	Houe	Pièce	1					
14.	Seaux de maçonnerie	Pièce	2					
15.	Brouette métallique renforcée	Pièce	1					
16.	Corde traceur	Pièce	1					
17.	Règle métallique ou en aluminium	Pièce	1					
18.	Tamis à sable manuel	Pièce	1					
19.	Gants de protection	Paire	1					
20.	Boîte ou caisse de rangement	Pièce	1					
21.	Moule de 13 et 15 et claustrât	Pièce	1					

Bureau de l'Antenne
Provinciale du Mai-Ndombe, à
INONGO :
Avenue Dr. BELANGA, n° 5,
Q/MBOWEMBA, Ville d'Inongo,
Province du Mai-Ndombe

Deux (2) mois,
soit soixante (60)
calendaires

No.	Description détaillée (indiquez dans votre offre les spécifications techniques)	Unité	Qté	Prix Unitaire H.T (En chiffres et en lettres)	Taxes	Prix Total TTC	Délai Livraison	Lieu de livraison
22	Hache petite	Pièce	1					
23	Scie à métaux	Pièce	1					
24	Monture scie	Pièce	1					
25	Cisaille	Pièce	1					
26	Tenue de travail/salopette	Pièce	1					
27	Chaussure de travail	Pièce	1					

UC-PIF

Consultation restreinte N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF du 04/06/2026 Date de remise des prix : le 26/06/2026
Ouverture des plis le 26/06/2026 à 14h30' (heure locale, TU+1) à 14h00' précises (heure locale, TU+1)
Lieu d'ouverture : Siège de l'UC-PIF Lieu de remise des offres : Siège de l'UC-PIF

3 – Descriptions techniques des Fournitures et composition de l'offre

DC N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF « Acquisition des motos tout terrain et des vélos pour le Programme CAVRE/ERPA »

Voici les prescriptions techniques auxquelles les soumissionnaires sont priés de se conformer :

A. Machines à coudre

N°	Désignation	Descriptions Techniques minimum détaillée de l'article exigée par le projet	Caractéristiques techniques proposées par le soumissionnaire
A.	Machines à coudre (pour formation professionnelle et autonomisation économique)	Type de machine : Machine à coudre mécanique	
		Marque de référence : Type SINGER ou équivalent	
		Mode de fonctionnement : Manuelle à pédale ou électrique	
		Utilisation : Couture domestique et semi-professionnelle	
		Nombre de points : Minimum 10 à 20 points intégrés	
		Types de points : Point droit, zigzag, boutonnière, point décoratif	
		Boutonnière : Automatique ou semi-automatique	
		Longueur du point : Réglable	
		Largeur du zigzag : Réglable	
		Bras libre : Oui	
		Enfilage : Manuel ou automatique	
		Marche arrière : Oui	
		Système de canette : Horizontal ou vertical	
		Structure : Métallique renforcée avec coque résistante	
		Table de travail : Stable et durable	
		Vitesse de couture : Minimum 700 points/minute (si électrique)	
		Motorisation : Moteur intégré faible consommation (si électrique)	
		Alimentation manuelle : 220V – 50 Hz	
		Éclairage intégré : Oui (si électrique)	
		Accessoires fournis : Aiguilles, canettes, pédale, housse, tournevis, huile, manuel	
		Entretien : Facile à nettoyer et maintenir	
		Pièces de rechange : Disponibles localement	
		Couleur : Standard fabricant	
		Garantie minimale : 12 mois	

B. Kit menuiserie

N°	Désignation	Unité	Qté	Descriptions Techniques minimum détaillée de l'article exigée par le projet	Caractéristiques techniques proposées par le soumissionnaire
B.	Kit menuiserie (Chaque Kit sera composé d'outils de base destinés aux activités artisanales à la formation professionnelle et à l'autonomisation économique dans les zones rurales)	Kit	90		
1.	Scie	Pièce	1	Scie manuelle à lame en acier trempé de 50 à 60 cm, denture universelle adaptée aux bois tendres et durs, poignée ergonomique en bois dur ou plastique renforcé antidérapant	
2.	Marteau de menuisier	Pièce	1	Marteau à tête en acier forgé de 300 à 500 g avec arrache-clou intégré, manche en bois dur ou fibre de verre renforcée	
3.	Rabot manuel	Pièce	1	Rabot manuel métallique ou en bois dur avec lame en acier trempé réglable, destiné au dressage et à la finition des surfaces en bois	
4.	Jeu de ciseaux à bois	Jeu	1	Jeu comprenant au minimum 4 ciseaux (6, 12, 18 et 25 mm), acier trempé haute résistance, manches renforcés	
5.	Mètre ruban (5 m minimum)	Pièce	1	Ruban gradué en acier, longueur minimale de 5 mètres, boîtier antichoc avec système de blocage automatique	
6.	Équerre métallique de menuisier	Pièce	1	Équerre graduée en acier galvanisé ou aluminium, dimensions minimales 30 x 40 cm, résistante à la corrosion	
7.	Tournevis plats et cruciformes	Jeu	1	Jeu complet de tournevis plats et cruciformes de différentes tailles, tiges en acier au chrome-vanadium, manches ergonomiques	
8.	Pince universelle	Pièce	1	Pince universelle en acier chromé anticorrosion, longueur minimale 180 mm, poignées gainées antidérapantes	
9.	Tenaille	Pièce	1	Tenaille en acier forgé haute résistance destinée à l'extraction des clous et à la coupe de fils métalliques	
10.	Lime à bois/métal	Pièce	1	Lime multifonction plate ou demi-ronde avec manche ergonomique, adaptée au bois et au métal	
11.	Niveau manuel	Pièce	1	Niveau à bulle en aluminium renforcé, longueur minimale 40 cm, précision professionnelle	

N°	Désignation	Unité	Qté	Descriptions Techniques minimum détaillée de l'article exigée par le projet	Caractéristiques techniques proposées par le soumissionnaire
12.	Trusquin ou pointe à tracer	Pièce	1	Outil de traçage en acier permettant le marquage précis du bois avant découpe ou assemblage	
13.	Serre-joints manuels	Pièce	2	Serre-joints métalliques réglables, ouverture minimale de 20 cm, système de serrage robuste	
14.	Hachette ou petite herminette	Pièce	1	Outil en acier forgé avec manche en bois dur destiné à l'équarrissage et au façonnage du bois	
15.	Jeu de clés mixtes	Jeu	1	Jeu de clés mixtes (plates et à œil) en acier chromé, tailles assorties de 6 à 22 mm minimum	
16.	Papier abrasif assorti	Lot	1	Lot comprenant différents grains (40, 80, 120, 180 et 240) pour le dégrossissage et la finition du bois	
17.	Boîte à outils métallique ou plastique renforcé	Pièce	1	Coffret robuste muni d'un système de fermeture sécurisé, compartiments de rangement et poignée de transport	
18.	Clous assortis	Lot	1	Lot de clous galvanisés de différentes longueurs (25 mm à 100 mm minimum) adaptés aux travaux de menuiserie	
19.	Vis assorties	Lot	1	Lot de vis à bois galvanisées ou traitées anticorrosion de différentes dimensions	
20.	Équipement de protection (gants)	Paire	1	Gants de protection résistants aux coupures, à l'abrasion et aux manipulations d'outils	
21.	Vibrequin		1	Perceuse manuelle robuste permettant le perçage du bois en absence d'électricité	
22.	Scie grand format (Saint Joseph)		1	Grande scie manuelle à deux mains destinées au débitage des planches et grumes, lame en acier trempé	
23.	Vis établie		1	Étau de menuisier en fonte ou acier robuste avec système de serrage à vis, ouverture minimale 150 mm.	
24.	Presse à main		1	Presse métallique à serrage manuel destinée aux travaux d'assemblage et de collage du bois	
25.	Jeux de mèches (6, 8, 10, 12 et 15)		1	Jeu de mèches pour bois en acier trempé comprenant au minimum les diamètres 6, 8, 10, 12 et 15 mm	
26.	Scie à dos		1	Scie à lame rigide renforcée par un dos métallique permettant des coupes droites et précises	
27.	Machette grande		1	Machette à lame en acier trempé de 45 à 60 cm avec manche renforcé, adaptée aux travaux de défrichage et d'entretien.	
28.	Pierre adoucie		1	Pierre à affûter naturelle ou synthétique à double grain destinée à l'entretien des outils tranchants	
29.	Bedane		1	Outil de menuiserie en acier trempé utilisé pour la réalisation de mortaises et assemblages	

N°	Désignation	Unité	Qté	Descriptions Techniques minimum détaillée de l'article exigée par le projet	Caractéristiques techniques proposées par le soumissionnaire
30	Ciseau à gouge		1	Gouge de sculpture en acier trempé permettant les travaux de creusage et de finition du bois	
31	Cisaille		1	Cisaille manuelle en acier forgé pour la découpe de tôles fines, grillages et matériaux légers	
32	Crayon de menuiserie		1	Crayons plats de menuisier résistants à l'humidité, conditionnés par douzaine	
33	Jeux de pinceaux		1	Assortiment de pinceaux de différentes tailles destinés à l'application de peinture, vernis et produits de traitement du bois	
34	Petit rabot ou bouvet		1	Outil de finition destiné à la réalisation de rainures, feuillures et ajustements de précision	
35	Tenue de travail/salopette		1	Salopette ou tenue de chantier en tissu épais et résistant, coutures renforcées, adaptée aux travaux de menuiserie	
36	Chaussure de travail		1	Chaussures de sécurité avec embout de protection renforcé, semelles antidérapantes et résistantes à la perforation	

Autres descriptions techniques pour le Kit de Menuiserie :

N°	Désignation	Descriptions Techniques minimum détaillée de l'article exigée par le projet	Caractéristiques techniques proposées par le soumissionnaire
1.	Type de kit	Kit manuel de menuiserie	
2.	Utilisation	Travaux artisanaux et formation professionnelle	
3.	Qualité des outils	Robustes et adaptés aux conditions rurales	
4.	Matériau des parties métalliques	Acier trempé ou acier renforcé	
5.	Matériau des manches	Bois dur ou poignée ergonomique renforcée	
6.	Résistance à la corrosion	Traitement antirouille	
7.	Transport	Kit facilement transportable	
8.	Entretien	Facile à nettoyer et à maintenir	
9.	Durabilité	Usage intensif en milieu rural	
10.	Sécurité	Outils sans défaut ni partie dangereuse	
11.	Conditionnement	Livré dans une boîte ou caisse robuste	

C. Kit de Maçonnerie

N°	Désignation	Unité	Qté	Description Technique minimum détaillée de l'article (Tablettes Android « Stylet » exigée par le projet	Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire
C.	Kit de Maçonnerie (Chaque Kit sera composé d'outils base de destinés aux travaux de construction, réhabilitation, formation professionnelle et à l'autonomisation économique dans les zones rurales)	Kit	90		
1.	Truelle de maçon	Pièce	2	Lame en acier trempé anticorrosion, manche ergonomique en bois dur ou matériau composite, longueur approximative 18 à 30 cm	
2.	Taloche	Pièce	1	Plateau en PVC, bois ou aluminium, surface lisse, poignée ergonomique renforcée pour les travaux de finition	
3.	Niveau manuel	Pièce	1	Niveau à bulle en aluminium renforcé, longueur minimale de 40 cm, précision professionnelle	
4.	Fil à plomb	Pièce	1	Fil à plomb métallique avec corde nylon résistante, longueur minimale 5 m	
5.	Mètre ruban (5 m minimum)	Pièce	1	Ruban gradué en acier, longueur minimale 5 m, boîtier résistant aux chocs avec système de blocage	
6.	Équerre métallique	Pièce	1	Équerre en acier galvanisé ou inoxydable, graduée, dimensions minimales 30 x 40 cm	
7.	Marteau de maçon	Pièce	1	Équerre en acier galvanisé ou inoxydable, graduée, dimensions minimales 30 x 40 cm	
8.	Machette	Pièce	1	Lame en acier trempé de 40 à 50 cm, manche ergonomique renforcé	
9.	Burin/Bédane	Pièce	2	Acier trempé haute résistance, longueur minimale 20 cm, adapté aux travaux de démolition légère	
10.	Pelle ronde	Pièce	1	Lame en acier embouti renforcé, manche en bois dur ou métal, adaptée au terrassement	
11.	Pelle plate	Pièce	1	Lame en acier embouti renforcé, manche en bois dur ou métal, adaptée au terrassement	
12.	Pioche	Pièce	1	Tête en acier forgé à double extrémité, manche en bois dur d'au moins 90 cm	
13.	Houe	Pièce	1	Lame en acier forgé, manche en bois dur, adaptée au creusement et au désherbage	
14.	Seaux de maçonnerie	Pièce	2	Seaux en plastique renforcé ou caoutchouc, capacité minimale 15 litres	

N°	Désignation	Unité	Qté	Description Technique minimum détaillée de l'article (Tablettes Android « Stylet » exigée par le projet	Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire
15.	Brouette métallique renforcée	Pièce	1	Cuve métallique renforcée en acier galvanisé ou acier peint antirouille avec une capacité utile minimale : 80 à 100 litres	
16.	Cordeau traceur	Pièce	1	Boîtier robuste avec corde tressée et poudre de traçage, longueur minimale 20 m	
17.	Règle métallique ou en aluminium	Pièce	1	Matériau : aluminium extrudé renforcé ou acier galvanisé, longueur minimale : 2 mètres, section rectangulaire ou trapézoïdale assurant une bonne rigidité, épaisseur minimale : 1,5 à 2 mm et surface parfaitement droite et lisse	
18.	Tamis à sable manuel	Pièce	1	Cadre métallique ou bois renforcé avec grillage métallique résistant, mailles adaptées au tamisage du sable	
19.	Gants de protection	Paire	1	Gants de travail renforcés contre l'abrasion et les coupures, taille universelle	
20.	Boîte ou caisse de rangement	Pièce	1	Matériau : métal galvanisé, acier peint antirouille ou plastique renforcé haute résistance, dimensions minimales : 50 cm x 25 cm x 25 cm ou capacité équivalente, capacité suffisante pour contenir l'ensemble des petits outils du kit de maçonnerie et couvercle rabattable avec système de fermeture sécurisé	
21.	Moule de 13 et 15 et claustrât			Moule métallique pour fabrication de briques/blocs de dimensions 13 cm et 15 cm, structure soudée robuste	
22.	Hache petite			Hache légère avec tête en acier forgé et manche ergonomique en bois ou fibre	
23.	Scie à métaux			Lame en acier, longueur standard 30 cm, adaptée à la coupe des métaux	
24.	Monture scie			Monture métallique réglable compatible avec lames de scie à métaux standard	
25.	Cisaille			Cisaille manuelle en acier trempé pour découpe de tôles fines et fils métalliques	
26.	Tenue de travail/salopette			Salopette de chantier en tissu résistant, coutures renforcées, tailles assorties	
27.	Chaussure de travail			Chaussures de sécurité avec embout renforcé, semelle antidérapante et résistante aux perforations	

Autres descriptions techniques pour le Kit de Menuiserie :

N°	Désignation	Descriptions Techniques minimum détaillée de l'article exigée par le projet	Caractéristiques techniques proposées par le soumissionnaire
1.	Type de kit	Kit manuel de maçonnerie	
2.	Utilisation	Travaux de construction et formation	
3.	Qualité des outils	Robustes et adaptés aux conditions rurales	
4.	Matériau des parties métalliques	Acier trempé ou acier renforcé	
5.	Manches	Bois dur ou poignées ergonomiques	
6.	Résistance à la corrosion	Traitement antirouille	
7.	Brouette	Bac métallique renforcé avec roue résistante	
8.	Transport	Kit facilement transportable	
9.	Durabilité	Usage intensif en milieu rural	
10.	Entretien	Facile à nettoyer et entretenir	
11.	Sécurité	Outils sans défauts dangereux	
12.	Conditionnement	Livré dans un emballage robuste	

NB :

- 1) Chaque Fournisseur doit retenir que les fournitures qui seront livrées en exécution du présent marché doivent être neuves et n'ont jamais été utilisées et comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception ;
- 2) Le délai de livraison des toutes les fournitures est de deux (2) mois, soit 60 jours calendaires ;
- 3) Garantie : Une (1) année pour les machines à coudre ;
- 4) C'est un marché à lot unique ;
- 5) Outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandé est de deux (2) ;
- 6) La monnaie qui sera utilisée pour l'évaluation des offres est le dollar américain ;
- 7) La source du taux de change à employer est : Banque Centrale du Congo (la date de référence est : Sept (7) jours avant la date d'ouverture des offres ;
- 8) Les quantités peuvent être augmentées d'un pourcentage maximum égal à : 15% ;
- 9) Les quantités peuvent être réduites d'un pourcentage maximum égal à : 15%.

4 - Lettre de marché

Aux termes de la consultation No _____ intervenue le _____ jour de _____ 2025 entre l'UC-PIF, sise n°78, Avenue de Pumbu – Immeuble SKY VIEW 2, 6ème Niveau, à Kinshasa/Gombe, en République Démocratique du Congo, (ci-après désignée comme « Acheteur ») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme « Fournisseur » d'autre part :

ATTENDU que l'Acheteur désire que des motos et vélos pour l'UC-PIF soient livrés et certains services annexes soient assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, ...et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de cette fourniture et la prestation de ces services pour un montant égal à [prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - (a) La demande de cotation des prix envoyée au Fournisseur ;
 - (b) Le Bordereau Description Quantitatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire] et
 - (c) Les Spécifications techniques.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après : [Inscrire les modalités de paiement retenues].

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à _____ le _____ (pour l'Acheteur)

Signé, Fait à _____ le _____ (pour le Fournisseur)

5 – Tableau de comparaison des cotations

No	Nom des Fournisseurs	Nationalité	Conformité de la cotation		Livraison		Prix Total TTC ou HT	Remarques
			oui	délai	Agence	Fournis.		
1.								
2.								
3.								
4.								

Demande de Cotations (DC) N°001/MEDD-NEC/IDA/ERPA/UC-PIF/SPM/JSTK/2026/MF du 04/06/2026
 Date d'Ouverture des plis le 23/06/2026 à 14h30' (heure locale, TU+1)
 Lieu d'ouverture : Siège de l'UC-PIF

Date de remise des prix : le 23/06/2026
 à 14h00' précises (heure locale, TU+1)
 Lieu de remise : Siège de l'UC-PIF